



## COMMISSION DES ARBITRES DU DFSM - ANTENNE DE ROUEN

Réunion restreinte du jeudi 15 novembre 2018

Siège du District de Football de Seine Maritime - Antenne de Rouen

Présidence : M. Stéphane CERDAN

Membres Participants : MM Francis DEVAUX – Patrick DUBOC - Jean-Pierre DUBREUIL

§§§§

### RECOURS

*Les décisions figurant au présent procès-verbal sont susceptibles de recours auprès de la Commission d'Appel du DFSM dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.*

§§§§

### AFFAIRES EXAMINEES

**Match n°20762650 du 11 novembre 2018 – Seniors D 3 – Poule G - opposant les équipes de Neufchâtel en Bray à St Jacques sur Darnétal.**

*Match arrêté à la 58<sup>ème</sup> minute suite à bousculade sur l'arbitre officiel de la rencontre. Le score était de 1 but à 0 en faveur de St Jacques sur Darnétal.*

Jugeant en premier ressort,

- Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre,

La Commission,

- Attendu que l'arbitre a été bousculé par un joueur et qu'il s'est ainsi retrouvé au sol,
- Attendu que l'arbitre a alors estimé que sa sécurité n'était plus assurée,

**La Commission dit que l'arbitre a fait une bonne application des Lois du jeu.**

La Commission transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner en ce qui la concerne.

**Le Président de séance**  
**Stéphane CERDAN**

**Le Secrétaire de séance**  
**Jean-Pierre DUBREUIL**

### **District de Football de Seine-Maritime**

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME ☎ : 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN-EGLISE ☎ : 02.35.82.91.15

Antenne du Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE ☎ : 02.32.74.93.40